

Zeitschrift:	Schweizer Hebamme : officielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici
Herausgeber:	Schweizerischer Hebammenverband
Band:	90 (1992)
Heft:	6
Artikel:	La page de la présidente
Autor:	Tahir, Annemarie
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-951411

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

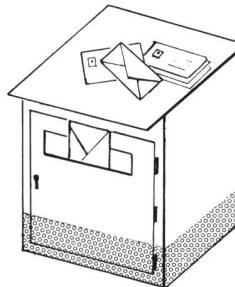
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La page de la présidente



Allocution de démission de Mme Annemarie Tahir, prononcée à Arbon, devant l'Assemblée des déléguées 1992.

Chères déléguées et invitées, chères collègues, au nom de l'Association suisse des sages-femmes je vous souhaite la bienvenue ici au bord du magnifique Lac de Constance. Je tiens à saluer spécialement Mme Elisabeth Stucki, déléguée de la section de Berne et représentante du département «formation professionnelle» de la CRS. Un tout grand merci revient au comité d'organisation: sous la direction d'Agnes Berdnik, présidente de la section de Suisse orientale, un immense travail a été réalisé pour assurer la réussite de ces deux journées. Vous l'avez peut-être entendu dire, nous serons demain environ 450 à participer au programme de formation continue. Je vous souhaite à toutes un excellent congrès.

Avant de passer à l'ordre du jour proprement dit, j'aimerais vous adresser quelques mots à titre personnel.

Depuis 1989 je suis votre présidente centrale et la directrice de l'agence, la première à avoir été engagée à temps partiel pour ce travail. Avant mon entrée en fonction, j'étais une «nouvelle» au sein de l'Association, je savais peu de l'histoire presque centenaire de l'ASSF. Je ne connaissais pas à fond tous les conflits et problèmes accumulés au fil des années, et que mes devancières à la présidence et au comité central n'étaient pas parvenues à résoudre.

Il m'est extrêmement difficile de vous faire face ici aujourd'hui. L'exercice écoulé a été on ne peut plus chargé, et j'en ressens fortement les conséquences, comme d'ailleurs celles d'entre vous qui participent de près à la vie de l'Association. Il a fallu abandonner une

vision que l'an dernier encore nous partagions, recevoir la démission de ma vice-présidente qui a quitté l'Association d'une minute à l'autre, voir augmenter l'agressivité et la méfiance. Dans ces circonstances, il m'a été très difficile de travailler de manière constructive. Il nous faudrait actuellement consacrer nos forces à assurer l'avenir de notre Association. Au lieu de cela, l'ASSF est minée par des rivalités entre sages-femmes libérales et hospitalières, de même qu'entre les régions linguistiques.

Je me suis mise à la tâche avec beaucoup de courage et de plaisir. J'ai vécu beaucoup de choses intéressantes et acquis de l'expérience dans l'exercice de mes fonctions. En tant que membres, vous attendiez toutes quelque chose de moi, chacune à sa façon. Moi aussi, j'attendais beaucoup de l'ASSF en tant qu'employeur, et des buts communs que nous avons poursuivis quelque temps pour l'Association. Mais ces derniers mois, la situation est devenue intenable pour moi: malentendus, manque de respect d'autrui, manque de volonté de se comprendre, attaques publiques. J'en ai beaucoup souffert, et je me suis souvent demandée pourquoi tout cela. Je n'ai toujours pas trouvé la vraie réponse. La situation est trop embrouillée: de vieilles histoires, des intrigues dont je ne peux que supposer l'origine, des on-dit, des informations de seconde main également sur moi et sur mes fonctions à plusieurs niveaux de l'Association. Dans ce chapitre figure également en partie – compte tenu de l'état des finances – la résiliation par le CC de mon engagement en tant que directrice de l'agence.

Je me suis souvent sentie seule pour assumer des choses qu'il aurait fallu assumer ensemble si on voulait leur donner une chance de réussir. Je suis lasse de la lutte et des sempiternelles querelles et critiques. J'ai dû récolter ce qui avait été semé depuis des années, et on a

voulu, spécialement ces derniers mois, faire de moi le bouc émissaire pour tout ce qui ne va pas. Je ne suis pas d'accord de jouer ce rôle. Vu la perte de confiance de vous à moi et de moi à vous, je ne vois plus comment demeurer présidente centrale. Une présidente centrale doit avoir le soutien des organes responsables. Comme cela n'est pas le cas, je vous annonce ma démission pour la fin de la présente AD. Je veux laisser la place à celles qui se présentent au portillon, je ne veux pas constituer un obstacle pour le nouveau CC. Je souhaite vivement pouvoir achever mon travail dans un climat de respect mutuel retrouvé, comme cela devrait d'ailleurs être le cas entre adultes. Je suis disposée à terminer mon travail de directrice de l'agence conformément aux délais de congé. Toutefois, vu le manque de confiance, il faut que les organes responsables me définissent clairement les compétences qui me restent. Au cas où ma participation ne serait plus souhaitée, je demande à être totalement dégagée.

Je remercie toutes celles qui m'ont apporté un soutien constructif durant mon mandat, et je souhaite à l'ASSF beaucoup d'éléments positifs pour l'avenir.

Cette communication est nouvelle pour vous toutes, personne n'a encore eu connaissance de ma décision. J'ai encore été confirmée dans mon intention



Unsere scheidende Präsidentin
A. Tahir-Zogg
Notre présidente sortante A. Tahir-Zogg

de démissionner en apprenant voici quelques jours qu'une section romande allait déposer aujourd'hui une motion visant à me destituer. Je veux éviter cette votation humiliante pour vous et pour moi.

A moins que vous me demandiez formellement de céder tout de suite la direction de l'AD à Ruth Brauen, la vice-présidente chargée de me remplacer selon les statuts, je vais maintenant entamer les délibérations. □

Message de Ruth Brauen nouvelle présidente

Chères collègues,

Le Comité Central a signifié sa décision de prendre congé de Madame Anne-Marie Tahir en tant que **directrice** du bureau à fin février 1992 pour cet automne.

Madame Bigler, juriste de l'ASSF, est chargée d'en régler les différentes modalités.

J'aimerais remercier Madame Tahir pour son travail; j'ai pris également acte avec l'assemblée des déléguées de sa décision de démissionner en tant que **présidente** de l'ASSF.

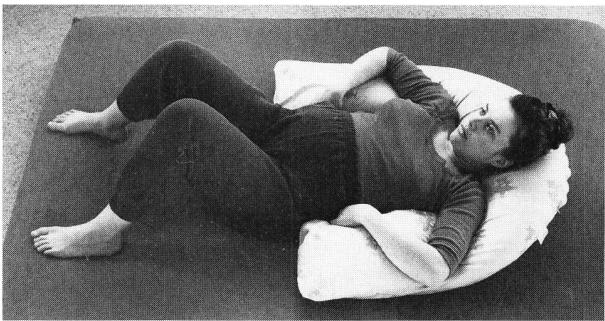
Il va être difficile pour moi de reprendre le bateau. Avec la nouvelle équipe, nous nous efforcerons de raviver la flamme qui est bien là. Je suis persuadée qu'avec l'aide, le soutien et les bons conseils des nouvelles déléguées des sections au comité central, nous mettrons tout en oeuvre pour regagner la confiance des membres.

Voici une citation d'auteur inconnu que j'ai inscrit dans mon livre de bord:
«Toute chose qui en vaut la peine comporte certains risques.»

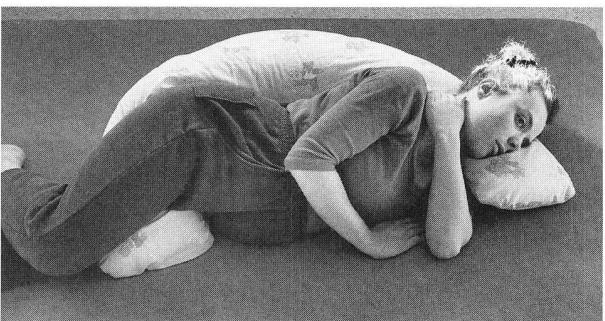
Ruth Brauen
présidente □

Le coussin Corpomed®:

le camarade fidèle durant et après la grossesse



durant la grossesse,
au cours des exercices quotidiens, pour des positions de relaxation



pendant l'accouchement
il est facile d'atteindre une position confortable



après
l'accouchement
très utile
comme auxiliaire
d'allaitement

Grâce à leur rembourrage unique, de toutes petites billes remplies d'air, les coussins Corpomed® sont extrêmement modelables.

Il est facile de satisfaire aux exigences hygiéniques: les housses aussi bien que les coussins sont lavables.

Veuillez envoyer:

Corpomed®

- prospectus
- les prix

Timbre, nom

BERRO SA, case postale, 4414 Füllinsdorf
Téléphone 061 901 88 44, Téléfax 061 901 88 22